



CONSEIL MON FRERE

Samedi passé je vous envoie par le Comte de
 randa, les papiers d'Anvers imprimés & d'autres sortis
 à la main. Depuis nous sont venus d'autres nouvelles de
 Madrid. On nous dit que le 17 au matin les Français
 ont défait les Espagnols entre Lens & Bassor. L'avant
 garde, avoit assez bien fait au commencement est adieu le Comte
 de Nois, mais quelques uns disent que plus après il a été pris le Comte
 de Nois & d'autres qu'ils se sont amusés à piller & qu'ils ont
 le Prince de Condé fait venir fondus sur la Campagne &
 qu'ils ont abandonné l'infanterie de sorte qu'ils ont fait
 un grand carnage & pris forces prisonniers entre autres
 le Comte de Breda le Prince de Lippe, & selon les avis de
 nos Comtes de Bugnoi & beaucoup d'autres prisonniers
 d'importance & de grand nombre. L'Archiduc Leopoldus
 est après sans dans Douay. de 2 Régiments Espa-
 gnols il ne resté plus qu'un seul homme à ce que
 j'appréhends. Il y avoit une grande construction par
 tout, & notament à Valenciennes d'Anvers, à ce que
 nous sçevons. De la même on nous avertit qu'on avoit
 établi de nouveau des Recueils de Lieges mais à
 plat pays à Turinout & de Bala. Vous avez sçu que la
 Bourgeoisie d'Anvers ne vouloit plus s'induire qu'on
 soit le d. Les uns à Anvers. on brève donc de
 la ou on peut. A Liege on fait des cabales & fait
 Messieurs les Français. Ils ont tout haut si l'Electeur
 n'est de la force qu'ils appellent les Français & les Hessois à
 leur secours. Je vous envoie en Exode *Quam videtis asinum
 osoris tui jacentem sub onere vestro quando ipsi. Et passagim
 no facit considerare quod necessitas copat et inimicum
 opus uti. quid nisi vicinorum?* Nous avons occasion de
 songer à faire nos affaires. Mais nous laissons échapper
 les occasions & nous nous contentons de prendre la
 possession de terres & laissons prendre aux autres la

Huy. 37.

possession des cours vous des trois ans. Nous voyons
que font Messieurs les Français on la pourroit d'un
pieds. il y a grands apparues que s'ils occupent les
vous qu'ils aient plusieurs villes par bon marche. Mais
Dieu Modeste conseils des hommes et conduit les vus
mons comme il lui plait. Je voudrais que S. A. fut ci
Car il est question de faire naître l'occasion par fois et non
tuteurs. Les Arabes ont un proverbe quidit *Dislectum unum*
multum est. at commiseratio & nulla obedientia parum sunt.
Nous voyons manifestement quod iniquitas calcant nos cir
cundat. Et nous voyons usz de la rigueur sur les cour qui
sont de rapines des us nos qui reportent tant qu'ils peuvent
l'ancien regne & leur ancienne religion. Je vous supplie pour moi les
des de par condition que ces sont les sujets de Messieurs les Etats
ci en Hollande? Son Altesse a intérêt que ces régnes soit moder
es. qui a jamais entendu qu'on doibit despoter les officiers pour
ce qu'ils ne sont pas de la religion? qu'on leur commande
l'exécution de plaçant s'ils ne font ce qui est de leur charge
qu'on les casse alors comme des obstacles & contraires sans au
teurs publics. et alors on conserve les privilèges & les
autres on voit. Si la Revolution des Etats de son pays il
faudra que S. A. face de même en ces temps. Si you aura
des officiers qui vontont s'être maintenus en leurs offices
je ne fais point de difficulté si mon particulier d'accorder
leur un mandement de maintenance pourvu qu'ils usent
maintenir la Reformation que Messieurs les Etats veulent
introduire pour le culte public & tenir la main à l'exécution
de plaçant. Je vois bien que nous en courrons peut être
la haine des Messieurs. Mais je considère à quoi ils sont ob
ligés comme représentans le due de les Etats de Brabant
et nous & qui nous devons faire comme ayans prêté serment
de garder & conserver & faire observer les privilèges de Bra
bant en conformité de nostre instruction & de la forme
des Etats, un contract qui oblige ce qu'on Messieurs les Etats
et les Membres & sujets de la duché. Je vous prie de m'envoyer
cet affair à S. A. & de s'en donner sentiment si ne trouvez bon
qu'on maintienne ses officiers tandis qu'ils ne contravient

ant placards ou qu'on ne puisse aller chercher va-
lable pour les disposer. Messieurs les Etats ne nous
ont pas encore envoyés leur résolution est pour qu'on
nous ne faisons difficulté de maintenir les officiers
de Son Altesse s'ils sont si auant qu'ils s'addres-
sent nous à temps. devant qu'on nous face inhibi-
tion de plus haut. C'est un vaillans qui vis bien en
& nous nous en Messieurs son vent et mequise,
à ce que j'avois. Ses rostra integritas vray nostre
Je n'ay donc continué la pte comme de service à Son
Altesse de cette finis de l'acte. C'est le message de
Conseil d'Etat par lequel j'ay mandé, ce est rest pas à
ma disposition de le pouvoir retarder tant soit peu
Je sçay que si A ne le honneur maner en cas qui
est de chose qui importe quel la cauche que je de sçay.
seul un message sçavoir pour le temps de ce qui
se passera. C'est si j'avois supplé de mesd'officiers
nostre avis & il sçait la volonté de nostre Ma-
jesty Car je me trouvois ici seul quasi brisant moras
fort de mes pensées qui ont le roy au cest de l'offis
de son subai. Nous ne sçavons pas si j'ay de mesd'officiers

Monsieur mon frere

25 d'August 1648. à la Haye

Vostre serviteur
humble & obéissant

J. de Witt

Je ne sçay si je vous ay dit que la ville & chasteau de Charbon
est de l'avis par le Roy d'Angleterre et mesd'officiers de sçay dont
je ne vous sçavons pas de nom. Je ne sçavons de vous avoir
mandé que le honneur de la pte est ici.

Je suis persone & amis vos salutaires

Mijn Heer
- 3/ Mijn Heer van Zuylichem
- 3/ Ridder Radt van Berta
- 3/ van van der Hooch

Nimwegen
24/10/16